Le coût de l'immigration irrégulière pour la France en 2015

07/05/2016 à 10h42

1 million de migrants seraient entrés de façon irrégulière en Europe en 2015 selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). L'association Contribuables Associés a souhaité estimer le montant des migrations méditerranéennes pour la France et les autres pays d'accueil européens. Elle a confié ce travail à Jean-Paul Gourévitch, spécialiste des migrations.

Dans la 34e étude de Contribuables Associés, l'auteur des « *Migrations pour les Nuls* » (Éditions First, 2014), rédacteur du rapport sur les migrations subsahariennes adoptée par le Conseil de l'Europe en avril 2008, dresse un panorama complet de l'évolution des flux migratoires en 2015 en Europe.

Jean-Paul Gourévitch recense les économies qu'une meilleure gestion de la situation pourrait générer. Il analyse les défis auxquels la France et l'Europe sont confrontés alors que la désinformation gouvernementale et médiatique cherche à les masquer. Il analyse les importants défis auxquels la France et l'Europe sont confrontées. L'auteur anticipe également les scénarios possibles pour l'année 2016.

> ***Pour Jean-Paul Gourévitch, « les migrations irrégulières en 2015 ont un montant que le primo-arrivant obtienne ou non le statut de demandeur d'asile. La somme des 79.130 demandeurs d'asile de 2015, augmentée des migrants qui ne sont pas passés par la case » demande d'asile « , représente pour la***

France un coût approximatif d'1,38 milliard d'euros pour la France. »

Les chiffres clefs de l'étude « Les migrations méditerranéennes en 2015 » :

- **405 millions d'euros** : c'est la **facture des engagements de François Hollande** (30.000 migrants supplémentaires en deux ans).
- Le montant des migrations irrégulières en 2015 pour la France est de **1,38 milliard d'euros**.
- Le **coût annuel unitaire d'un migrant irrégulier** est de **6 872 euros**.
- Par une gestion plus rigoureuse des flux migratoires et une simple application de la loi, la **France aurait pu économiser 764 millions d'euros en 2015.**
- La **demande d'asile est en augmentation continue en France depuis 2008**.
- **96 % des déboutés du droit d'asile restent en France**.

Contribuables Associés, première association de contribuables de France – apolitique, non partisane et non subventionnée -, est engagée depuis 1990 contre les dépenses publiques excessives et le matraquage fiscal. A la demande directe de ses membres, l'association a souhaité étudier la question des migrations méditerranéennes sous l'angle de la dépense publique. Selon un récent sondage Ifop pour Contribuables Associés, 73% des Français se disent opposés à assumer fiscalement le coût de l'accueil des migrants.
Contribuables Associés
Merci à **rastignac**